



Groupe communiste et citoyen du 20^e arrondissement

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 13 juin 2024

Vœu relatif aux conditions de vie des résidents des foyers travailleurs migrants du 20^{ème} arrondissement

Déposé par Ladji Sakho et les élus et élues du groupe Communiste et Citoyen

Considérant l'urgence et la nécessité d'améliorer les conditions de vie des résidents des foyers travailleurs migrants

Considérant qu'au vu du montant du loyer perçu il est inadmissible qu'ils aient à supporter un environnement dégradé,

Considérant que les bailleurs doivent activement engager des travaux pour la mise aux normes et rénovations de tous les logements pour améliorer les conditions de vie des locataires,

Considérant pour le foyer Bisson l'urgence de la remise en conformité des cuisines collectives et leurs local congélateurs dans un état d'insalubrité inacceptable,

Considérant que le statut des habitants des foyers est dérogatoire au droit des locataires du fait qu'historiquement il s'agissait de logement provisoires pour les travailleurs migrants alors qu'aujourd'hui, du fait de l'explosion du prix du foncier, ces résidences sont bien souvent de très long terme voire définitives,

Considérant les demandes répétées du Maire Eric Pliez et de son délégué aux foyer Ladji Sakho auprès du gestionnaire du foyer Bisson pour procéder rapidement à une réhabilitation des lieux,

Considérant les demandes répétées du Maire Eric Pliez et de son délégué aux foyer Ladji Sakho auprès du gestionnaire du foyer Amandiers de sursoire à l'expulsion sans solution de remplacement digne et humaine pour les résidents

Considérant la mise en place d'une commission entre la mairie et le gestionnaire du foyer Amandiers pour prévenir les expulsions,

Considérant que cette commission est plus informative que préventive,

Considérant que chaque résident des foyers doit pouvoir accéder à des salles collectives accessibles à toutes et à tous sans nécessiter un statut associatif,

Considérant que l'accès aux salles collectives du foyer Amandiers ne peut se faire qu'en se constituant en association et n'est donc pas accessible à l'ensemble des résidentes et résidents

Sur proposition de Ladj Sakho, les élu(e)s et élu(e)s du groupe Communiste et Citoyen, le Conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que la municipalité intervienne auprès des bailleurs des foyers et leur communique ce vœu afin :

- Qu'ils s'engagent activement et rapidement sur un calendrier de travaux de mise aux normes et de rénovations des logements, des cuisines, des espaces collectifs et des parties communes, à commencer par le bailleur du foyer Bisson.

- Qu'ils maintiennent, développent, réhabilitent et mettent aux normes des salles collectives et que celles-ci soient ouvertes à l'ensemble des résidentes et résidents sans nécessité d'un statut associatif,

- Que la collaboration avec les travailleurs sociaux soit renforcée afin d'assurer un accompagnement réel et efficace des résidents ;

- Que le rôle de la Commission de prévention des expulsions et des non-paiement des loyers soit renforcée, englobe l'ensemble des foyers et remplisse pleinement son rôle de prévention,

- Qu'ils travaillent et prennent conscience de la nécessité d'adapter le règlement intérieur et intercèdent, avec la municipalité, pour faire évoluer les dispositions législatives afin qu'elles répondent à la réalité d'aujourd'hui pour progresser dans l'alignement des droits des résidents sur ceux des locataires, comme par exemple la délivrance régulière de quittance de loyer.